

A l'attention du Conseil général de la commune de La Grande Béroche

Motion urgente (projet avec urgence nécessitant l'entrée en matière avec 2/3 de l'assemblée, Art. 39)

Projet de développement économique de l'ancien Hôpital de la Béroche – Etude de faisabilité (avec changement d'affectation de la zone) en vue de sa transformation en Hôtel pour les Entreprises.

Afin de garantir à la commune de La Grande Béroche un développement économique à long terme et soutenir la création d'emplois, il est demandé au Conseil communal d'étudier la faisabilité de la transformation de l'ancien Hôpital de la Béroche en Hôtel pour les entreprises.

Cette étude est à mener conjointement avec les commissions de la Commune (aménagement du territoire et développement du tourisme, de l'économie et de l'énergie), ainsi qu'avec les services de l'Etat, en particulier le secrétariat général du département des finances et de la santé (DFS – cellule foncière) et le service de l'Economie (promotion économique). Le projet d'étude doit également porter sur l'implication de partenaires privés afin d'évaluer l'opportunité d'un partenariat public-privé pour sa réalisation et/ou sa gestion opérationnelle.

En 2015, le gouvernement neuchâtelois informe que l'Hôpital de la Béroche cessera ses activités à la fin du mois de janvier 2016 et que le site fait l'objet de discussions entre le Conseil d'Etat, les autorités communales et la Fondation de l'ancien hôpital de la Béroche. Le même communiqué de presse du gouvernement précise également que "la priorité est mise sur l'implantation d'activités génératrices d'emplois".

Le propriétaire du bien-fonds est la Fondation de l'ancien Hôpital de la Béroche et celui du bâtiment est l'Hôpital neuchâtelois/canton de Neuchâtel qui dispose d'un droit de superficie (DDP). La zone dépend d'un plan spécial qu'il s'agirait, le cas échéant, de modifier. L'urgence est demandée puisqu'il semble que le Canton souhaite définir jusqu'à fin 2019 quelle affectation il donnera au bâtiment de l'ancien Hôpital de la Béroche.

Le concept d'Hôtel des entreprises de La Grande Béroche vise à densifier la zone de l'ancien Hôpital et à introduire la notion de mixité en facilitant l'installation de sociétés du secteur tertiaire à côté d'entreprises industrielles. Ce bâtiment offrira aussi une grande souplesse quant à la mutualisation des services (salle de réunion, équipement, accueil, conciergerie, etc.). Cette pépinière d'entreprises doit devenir la solution idéale pour toute société de réussir son projet de création ou de développement.

Le Canton de Neuchâtel dispose déjà de solutions d'hébergements d'entreprises à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Hauterive et St-Blaise. L'opportunité de transformer l'ancien Hôpital en Hôtel pour les entreprises permettrait de combler l'absence de telles infrastructures à l'ouest du canton de Neuchâtel et de favoriser le développement d'emplois pour La Grande Béroche.

Au nom du PLR de La Grande Béroche

Rédacteur de la motion : Marc-Alain Langel

Signataires :

Bernard Schumacher	Jean Fehlbaum	Jean-Daniel Alfter	Stéphane Allemanno
Olivier Brunner	Séverine Cattilaz Jacot	Jean-Daniel Divernois	Christian Guinchard
Yves Jeanmonod	Carine Muster	Olivier Perrin	Gilles Pierrehumbert
Gaël Porret	Nicolas Ribaux	Sandra Berger	Alain Perret

La Grande Béroche, le 24 septembre 2019